

**21 février 2024****Cérémonie à l'occasion de la prise de congé de M. Laurent Kurth,  
conseiller d'État démissionnaire  
Discours présidentiels****Discours de M. Jonathan Gretilat, président du groupe socialiste**

Monsieur le conseiller d'État,  
Madame la présidente du Grand Conseil,  
Monsieur le président du Conseil d'État,  
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'État,  
Mesdames et Messieurs les membres du Grand Conseil,  
Madame la chancelière d'État,  
Madame et Monsieur les secrétaires généraux du Grand Conseil,  
Mesdames et Messieurs les représentant-e-s des autorités de la commune de Val-de-Travers,  
Mesdames et Messieurs les représentant-e-s des médias,  
Mesdames et Messieurs,  
Cher Laurent,

En tant que chef de groupe, c'est un moment émotionnellement difficile de prendre congé d'un de ses ministres. Lorsqu'on le réalise pour un deuxième, la tâche est d'autant plus rude. Mais alors, lorsqu'on l'accomplit pour un troisième, cela en devient carrément déprimant ! Eh oui, après Monika et Jean-Nat, tu es le troisième conseiller d'État socialiste, cher Laurent, duquel il me revient d'honorer la fin des fonctions au service et à la tête de notre République. Je ne suis pas sûr qu'un de mes prédécesseurs ait eu un tel honneur, lui-même mélange de fierté, de reconnaissance et de regret. C'est donc forcément avec quelques trémolos dans la voix que je le fais, tant les souvenirs affluent et se bousculent pour ce moment solennel. Cela me confronte d'ailleurs à un défi presque insurmontable : comment réussir à broser en seulement cinq petites minutes un portrait fidèle et complet de celui qui aura si brillamment incarné, pendant onze années, le rôle de ministre neuchâtelois des finances et de la santé ?

Les défis insurmontables, précisément, c'est un peu la marque de fabrique de Laurent Kurth, qui en est devenu un expert ultime : que ce soit en matière financière, sanitaire, hospitalière ou institutionnelle, on ne parvient plus à tenir le compte du nombre qu'il a non seulement relevés, mais en plus résolus ! La manière la plus frappante de s'en convaincre, c'est de regarder le chemin parcouru : au moment de son entrée au Conseil d'État le 4 décembre 2012, les autorités avaient perdu toute crédibilité, le canton se déchirait entre ses régions et l'État se trouvait dans une situation financière catastrophique. Onze ans après, la situation est diamétralement différente : les institutions fonctionnent sereinement, les conflits régionalistes ont été apaisés et les finances étatiques assainies. Quel meilleur gage de défis réussis ?

De manière constante dans ses fonctions, Laurent Kurth n'a jamais craint ni les difficultés, ni les obstacles. Au contraire, on en vient même à penser que cela constitue un véritable moteur pour lui, et que l'adversité démultiplie sa capacité à trouver des solutions dans l'intérêt du plus grand nombre. Laurent Kurth a toujours fait preuve d'un grand courage politique, étant prêt à mener les combats les plus difficiles en faveur d'un intérêt supérieur, même si cela impliquait pour lui de sacrifier sa popularité et de déplaire, voire d'aller à la confrontation pour défendre sa vision. Il a également été un capitaine exceptionnel au cœur de la tempête de la crise sanitaire, où il a, à la tête de son département et de ses équipes, joué un rôle de premier plan, et porté à bouts de bras le rôle de l'État providence. Même au cœur de l'urgence, il a constamment eu à cœur et gardé à l'esprit l'indispensable nécessité de réfléchir au sens de l'intervention étatique, et des conséquences sur l'humain, sur les institutions et sur la durée de toute action immédiate décidée sans recul et en cercle restreint.

Le département de la santé, avec toute sa complexité et ses enjeux essentiels, était donc taillé sur mesure pour Laurent Kurth, qui est d'ailleurs le seul ministre avec Monika Dusong à y avoir survécu politiquement, au cours des trois dernières décennies... Le département est d'ailleurs mal nommé pour

son titulaire, qui aurait pu à plusieurs reprises y perdre la sienne : avouant avoir régulièrement des nuits de trois à quatre heures, la fonction aura été épuisante physiquement et nerveusement, et cela force l'admiration autant que cela inquiète de voir les importants sacrifices auxquels Laurent Kurth aura dû consentir pour mener à bien sa fonction. On peut vraiment dire qu'il aura littéralement tout donné de sa personne pour l'intérêt supérieur de la collectivité et des institutions, pour lesquelles il éprouve un respect et un attachement confinant au sacré.

Bosseur invétéré, bûcheur infatigable, un peu perfectionniste, voire parfois même stakhanoviste, il a toujours eu la réputation avérée de maîtriser l'ensemble de ses dossiers à la perfection et sur le bout des doigts, y compris jusque dans ses plus infimes détails techniques. Cela lui donnait évidemment un grand crédit à la fois à l'interne de l'administration cantonale, à l'égard des différentes autorités et auprès des partenaires externes. Son intelligence et son esprit d'analyse exceptionnels, connus de tous, sont également accompagnés d'une facette plus discrète et réservée à un cercle moins public : un sens de l'humour affûté et une grande sensibilité humaine. L'ensemble de ces qualités hors du commun ont fait du chef du DFS une personnalité extrêmement appréciée par l'ensemble de ses équipes de collaboratrices et collaborateurs, à tous les échelons hiérarchiques, qui lui vouent une grande fidélité et un profond respect. Le rythme effréné du chef, s'il aura certainement fait perdre bien des cheveux à son secrétariat pour organiser son agenda digne d'un Tetris, aura aussi été source d'inspiration et de motivation pour ses équipes, mais avec un risque toujours très présent d'épuisement sur la durée. Le départ de Laurent Kurth sera assurément très regretté dans ses services, et bien au-delà...

C'est en effet un ministre chevronné, expérimenté, humaniste et aux compétences reconnues loin à la ronde que nous allons perdre à la fin de ce mois, et qui va incontestablement laisser un grand vide. En présence, mais en temps de parole également. Certains esprits espiègles, voire taquins, n'auront pas manqué de remarquer que Laurent Kurth a une certaine tendance à la longueur dans ses interventions, encore plus quand il annonce d'emblée qu'il va tenter d'être bref. Parfois, et le principal intéressé ne s'en cache pas, il y a une tactique assumée à diluer les informations importantes dans une masse de détails techniques, afin d'égarer son auditoire ; mais le plus souvent, c'est la sincère croyance qu'il parviendra à convaincre ses interlocuteurs de la justesse de sa vision, en déployant tous les arguments possibles de manière très exhaustive. Dans d'autres cas, on relèvera également une certaine propension à partir au combat par principe, voire par pur plaisir du débat contradictoire, même lorsqu'il sait que c'est perdu d'avance. Mais attention : lorsque Laurent Kurth se laisse emporter par ses convictions profondes, ou que cela a trait en particulier à la lutte contre une injustice, il peut se montrer redoutablement convaincant et vous retourner une assemblée ! Souvent visionnaire et ayant perçu des enjeux là où personne d'autre ne l'avait remarqué, il est parfois un peu trop en avance sur son temps sur bien des sujets... et aussi un peu en retard sur d'autres, mais bon, nul n'est parfait.

Lorsque j'évoquais la tendance prolixie de notre ministre démissionnaire, l'honnêteté intellectuelle me pousse néanmoins à rectifier une rumeur urbaine infondée, à savoir : le sentiment que cela s'est empiré avec les années. Eh bien que nenni : grâce aux statistiques bien tenues par notre secrétariat général, je suis en mesure de vous assurer que Laurent Kurth n'a pas aggravé sa faconde en onze ans de Conseil d'État : sur l'année 2023, il totalisait 8 heures 34 minutes de temps de parole devant notre parlement... contre 9 heures 51 en 2014 !

Laurent Kurth a toujours dit qu'il exerçait une fonction qui était un honneur et un privilège, mais qui devait pouvoir s'arrêter du jour au lendemain. C'est certainement l'une des raisons qui permettent de mieux comprendre son exigence constante de ne pas seulement bien faire, mais de faire tout ce qui était humainement possible dans sa fonction.

Il y aurait encore tant de choses à dire, et pourtant déjà je me dois de conclure. Monsieur le conseiller d'État, cher Laurent, au nom de toute la députation socialiste, mais également en tant que citoyen, je tiens à t'adresser mes plus vifs et sincères remerciements pour ton engagement exemplaire et remarquable aux plus hautes fonctions de l'État : tu as servi de manière admirable la République et la population neuchâteloises, et nous t'en sommes infiniment reconnaissants. Aujourd'hui, c'est d'un véritable homme d'État que nous prenons congé. Lorsqu'au soir du 29 février prochain, tu quitteras pour une dernière fois le château en tant que conseiller d'État, tu pourras partir avec l'assurance du devoir accompli. Je sais que tu continueras à œuvrer pour tes valeurs et la collectivité d'une manière ou d'une autre, et j'ai hâte de découvrir les belles surprises que tu nous réserves. Profite de ton retour à la vie civile pour recommencer à pratiquer les activités et loisirs, notamment sportifs et familiaux, qui sont devenus bien trop rares pour toi, qui les affectionne tant. Et je pense en particulier au grand périple à vélo que tu ne manqueras pas d'entreprendre, jusqu'à une destination que toi seul connaît... avant de démarrer une nouvelle aventure professionnelle ou politique, à n'en pas douter un instant !

**21 février 2024****Cérémonie à l'occasion de la prise de congé de M. Laurent Kurth,  
conseiller d'État démissionnaire  
Discours présidentiels****Discours de M. Quentin Di Meo, président du groupe libéral-radical**

Monsieur le conseiller d'État,  
Madame la présidente,  
Mesdames et Messieurs,

Lorsqu'un conseiller d'État quitte ses fonctions, il est d'usage de lire quelques lignes en son honneur. Féliciter son courage politique, relever quelques anecdotes ou, le plus simplement du monde, dire merci. Cette mission revient aux présidents des différents groupes de notre parlement. Mais comment réussir cet objectif sans consulter quelques collègues députés ? Je vais donc avant tout commencer par lire trois phrases qui ont été écrites pour vous, M. Kurth. Et vous ne m'en voudrez pas de garder pour moi les auteurs de ces mots.

« Pour diriger les finances, il avait la santé ! Napoléon Bonaparte a déclaré un jour : « Il faut quitter les choses avant qu'elles ne vous quittent. » Pour Laurent Kurth, le moment est arrivé...

« Pour ma part, il y a eu une période où les échanges furent vifs entre le ministre des finances et les membres de la COFI, notamment parmi ses camarades. Ainsi, nous entendions fréquemment l'expression « au risque de paraître inutilement désagréable » de part et d'autre de la table. Nous avons pu également constater qu'il paraissait plus à l'aise lorsqu'il a dû commencer à défendre les budgets d'une majorité de droite. »

« Laurent Kurth est un bel exemple d'« homo politicus ». Celui qui, selon Aristote, cherche avant tout à établir la justice dans l'État, c'est-à-dire l'intérêt général. Cela semble l'avoir inspiré tout au long de sa longue action politique. »

Monsieur le conseiller d'État, à en croire mes sources, vous êtes un véritable homme d'État. Les institutions coulent dans vos veines. Vous êtes socialiste, certains diront à votre manière, dans l'intérêt de l'État et de sa population. Mais pas seulement ; vous êtes également sensible au moteur économique et à l'équilibre délicat d'une société dans laquelle chacun à sa place et peut contribuer.

Sans trahir de secret de commission, je ne peux m'empêcher de citer le moment où, jugeant que les députés ne comprenaient rien à vos propos, vous vous êtes levé et vous avez dessiné sur un Flipchart.

Des discussions souvent animées et, même si nous n'étions pas toujours d'accord, personne ne remettra en question votre maîtrise des dossiers dont vous aviez la charge. Vos prises de parole, nombreuses et longues, trop longues, l'ont démontré tout au long de votre activité.

Mais, bien sûr, nous ne retiendrons pas uniquement ces quelques anecdotes.

Vous avez dirigé pendant de nombreuses années un département immense dans une période compliquée. Vous avez mené des combats ambitieux, conduit des projets stratégiques pour notre canton. Vous avez gagné, mais vous avez également, parfois, perdu. C'est le jeu de la politique. Un jeu auquel vous aimez jouer. Cela vous anime, car au fond de vous, vous adorez le débat et la confrontation, au sens noble du terme, bien évidemment. Et toujours, vous avez gardé la fougue et remis l'ouvrage sur le métier.

Alors, au nom du groupe libéral-radical, je vous adresse mes remerciements les plus chaleureux pour votre grande contribution à la République et Canton de Neuchâtel.

**21 février 2024****Cérémonie à l'occasion de la prise de congé de M. Laurent Kurth,  
conseiller d'État démissionnaire  
Discours présidentiels****Discours de M<sup>me</sup> Sarah Blum, présidente du groupe VertPOP**

Monsieur le conseiller d'État,  
Madame la présidente,  
Mesdames et Messieurs,

D'aussi loin que je me souviens, j'ai presque toujours côtoyé un membre de la famille Kurth! Que ce soit à l'école, avec son oncle et son papa ou, il y a maintenant plusieurs années, au Conseil général, quand Laurent Kurth était aux commandes de la Métropole horlogère.

Tout ça pour dire que plusieurs d'entre nous n'ont en effet jamais connu autre chose qu'une vie politique avec Laurent Kurth dans les parages. S'il y a eu, parfois, quelques désaccords de part et d'autre, je pense que tout le monde ici peut s'accorder sur le fait que son investissement sans faille et sa conception de l'État font de lui un véritable homme d'État. Son départ du gouvernement cantonal représente donc une sacrée page qui se tourne pour beaucoup d'entre nous. Mais comme dans les livres, un page qui se tourne n'empêche pas de se souvenir et d'être marqué par ce qui a été écrit avant. Je pense que nous serons ainsi beaucoup à nous souvenir de sa maîtrise des dossiers et – osons le dire ! – de sa capacité à s'exprimer facilement et longuement !

En ce qui me concerne, je me souviendrai aussi de sa volonté d'être à l'écoute et accessible au plus grand nombre. Malgré un agenda bien chargé, on l'a ainsi vu servir au stand du PS à chaque Braderie. On l'a aussi vu répondre patiemment et gentiment à un popiste grisonnant tenant des théories sur la fiscalité alors que ce n'était définitivement pas l'heure ou à une jeune généraliste dépitée par le manque de médecins dans les Montagnes. Je l'ai aussi vu bercer le bébé de camarades députés et, croyez-moi, il n'a même pas eu besoin de parler pour l'endormir !

Il est vrai que les Montagnes neuchâteloises n'ont pas toujours su lui rendre l'affection qu'il leur porte, mais il a toujours mené son action avec intégrité et guidé par ce qu'il considère être juste. En tant que représentante du groupe VertPOP, je tiens donc à exprimer notre gratitude à Laurent pour toutes ces années consacrées à la cause publique et au canton de Neuchâtel. Nous lui souhaitons également de profiter au mieux de la vie et des siens, maintenant qu'il aura un peu plus de temps libre !

Me voilà arrivée à la fin de ces quelques mots et vous, Monsieur le conseiller d'État, à la fin de votre mandat. Permetts-moi donc de m'adresser à toi de manière moins formelle et de passer au tutoiement, maintenant que tu te retrouves dans les rangs et que tu redeviens un camarade (presque lambda, si j'ose l'expression) ! J'espère que tu utiliseras tes indéniables facultés et qualités pour défendre les valeurs communes qui nous animent, comme la justice sociale, l'écologie et l'égalité.

En guise de cadeau d'adieu, je te prie d'accepter, cher Laurent, ces petites attentions. Ne t'en fais pas, cela sera moins malaisant que ce que tu as reçu d'un autre groupe lors de ton départ du Conseil communal ! Ta modestie fait qu'il est préférable d'ouvrir la première attention à la maison et voici la deuxième attention (je sors l'écharpe). Elle te dit peut-être quelque chose ? Eh oui, c'est la vraie et l'originale écharpe de la Revue neuchâteloise, du HCC, signée par Théo Huguenin-Élie avec l'attestation d'authenticité signée par le faux Laurent Kurth !!!

GRAND CONSEIL  
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

**21 février 2024**

**Cérémonie à l'occasion de la prise de congé de M. Laurent Kurth,  
conseiller d'État démissionnaire  
Discours présidentiels**

**Discours de M<sup>me</sup> Roxann Durini, présidente du groupe UDC**

Monsieur le conseiller d'État,  
Madame la présidente,  
Mesdames et Messieurs,

Après de nombreuses, très nombreuses années passées au sein des différentes institutions politiques de notre canton, Monsieur le conseiller d'État, vous avez décidé de mettre un terme à votre mandat au sein du gouvernement cantonal.

Nous tenons aujourd'hui à saluer tout particulièrement votre intérêt pour la cause publique et votre engagement dans les différents mandats politiques qui ont enrichi une carrière marquée par de nombreux dossiers complexes, stratégiques et parfois quelque peu clivants. Néanmoins, votre capacité de résilience et votre faculté à comprendre les enjeux, associés à une détermination sans faille, vous ont permis de mener à terme de nombreuses réformes d'importance pour notre canton, réformes que vous avez défendues avec ardeur.

Bien que nos visions soient parfois diamétralement opposées et que nous ne défendions pas toujours les mêmes points de vue, tant stratégiques que politiques, nous garderons en mémoire l'image d'un homme droit (parfois de droite...), pragmatique et consensuel. Monsieur le conseiller d'État, au nom du groupe UDC, je tiens à vous remercier vivement pour toutes ces années passées au service de la collectivité et de la République. Le département d'envergure que vous avez dirigé depuis votre élection en octobre 2012 a, sous votre impulsion, connu de nombreuses évolutions, et les dossiers portés dans ce cadre ont permis à tout un canton de bénéficier d'avancées importantes.

Vous l'avez exprimé récemment dans les médias, il est venu pour vous le temps de laisser place à la nouvelle génération. Une belle marque de reconnaissance pour les plus jeunes politiciens et politiciennes qui s'engagent également au quotidien en faveur de la collectivité et pour le bien commun. Vous qui avez présidé à trois reprises le collège gouvernemental, vous disposez d'une expérience forte qui, nous n'en doutons pas, vous permettra, après quelques semaines ou mois de repos, d'envisager de nouveaux défis personnels ou professionnels tout aussi importants, mais certainement moins contraignants, vous rendant plus disponible pour votre famille et vos proches. Nous vous souhaitons le meilleur pour la suite de votre parcours et vous adressons nos sentiments de reconnaissance pour l'ensemble du travail effectué durant les presque douze années passées au sein du gouvernement.

GRAND CONSEIL  
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

**21 février 2024**

**Cérémonie à l'occasion de la prise de congé de M. Laurent Kurth,  
conseiller d'État démissionnaire  
Discours présidentiels**

**Discours de M<sup>me</sup> Mireille Tissot-Daguette, présidente du groupe Vert'Libéral-Le Centre**

Monsieur le conseiller d'État,  
Madame la présidente,  
Mesdames et Messieurs,

L'exercice du discours de départ n'est jamais évident et il est d'autant plus difficile lorsqu'on est le cinquième et dernier groupe à prendre la parole. Je vous prie de m'excuser si je ne suis pas très originale.

Depuis votre entrée au gouvernement neuchâtelois, les choses ont beaucoup évolué. Certains aiment dire que c'était mieux avant, mais j'imagine qu'au niveau du climat de travail au sein du Conseil d'État, sans connaître exactement ce qui s'y passe, je me permets d'affirmer que c'est mieux maintenant ! C'est un relativement bon signe de ne plus avoir les membres de l'exécutif en une des journaux gratuits et de la presse romande pour des frasques ! Le parlement a aussi évolué. Rien n'est parfait, mais les discussions sont plus sereines et le risque de se retrouver sans budget plus rare qu'un certain temps, qui n'est pas si loin. Peut-être sommes-nous plus conscients des conséquences d'un tel refus ? Tout le monde apprend de ses erreurs !

Qu'est-ce que nous garderons de vous ? Un conseiller d'État qui a dû gérer une pandémie en tant que chef des finances et de la santé. Mais pas seulement ! Aussi un conseiller d'État connaissant ses dossiers et n'hésitant pas à s'investir pour les défendre.

Un exemple nous vient à l'esprit pour illustrer ceci. Durant cette crise du Covid, lors d'une session déplacée à La Chaux-de-Fonds, vous avez eu le temps de regarder le smartvote des députés, qui n'était pas en adéquation avec le contre-projet à l'assurance des soins dentaires discuté. Malgré la gestion de crise encore bien présente, rien n'aura échappé à votre œil expert ! Vous faites remarquer un peu plus que subtilement que plusieurs députés s'apprêtaient à voter à l'inverse de leur affirmation dans leur smartvote des élections cantonales. Cette pique bien placée n'aura pas suffi à faire accepter le contre-projet par le Grand Conseil.

En-dehors d'une répartie bien placée, nous gardons en mémoire les prises de parole en plénum rarement succinctes, qui sont là pour essayer de convaincre, mais surtout pour qu'à la fin de la réponse, l'auteur ne se souvienne pas de sa question ! L'art oratoire fait partie prenante de la fonction de conseiller d'État, mais malheureusement, pour vous, l'auteur n'oubliait pas toujours sa question ! Et plus d'une fois les questions peu agréables venaient de vos propres rangs. Il n'est pas facile d'être un ministre des finances de gauche lorsqu'il faut entreprendre des coupes et des réformes, mais cela fait partie de la beauté de notre système. En tant que ministre, il faut pouvoir convaincre, même les siens, de réformes qui ne sont pas vraiment dans la vision de son propre parti. Nous ne nous plaindrons pas, cela a permis de trouver des compromis où nous pouvions tout à fait, nous inscrire !

Nous vous souhaitons tout de bon pour vos futures activités. Vos longues prises de parole nous manqueront, sûrement, et nous espérons que la rigueur et le suivi des domaines des finances et de la santé continueront à travers votre succession. En espérant vous recroiser dans d'autres occasions, nous pourrions toujours admirer votre portrait lors des pauses des sessions du Grand Conseil !

**21 février 2024****Cérémonie à l'occasion de la prise de congé de M. Laurent Kurth,  
conseiller d'État démissionnaire****Discours de M. Laurent Kurth**

Madame la présidente du Grand Conseil  
Mesdames et Messieurs les députés  
Monsieur le président du Conseil d'Etat, chères et chers collègues  
Mesdames et Messieurs les représentant-e-s des médias  
Mesdames et Messieurs

Dans huit jours, le 29 février, se terminera l'année consacrée aux festivités du 175<sup>e</sup> anniversaire de la République. Un an de célébration des valeurs de liberté, d'égalité et de solidarité.

Et dans trois jours, la guerre qui sévit dans l'est de l'Europe achèvera quant à elle sa deuxième année d'affrontements. Deux ans de destruction, de souffrances, de deuil, de craintes et de privations pour les populations concernées, qui ne perçoivent de surcroît pas d'issue à ce conflit.

Si je débute ma dernière intervention devant vous avec ces deux évocations, c'est pour rappeler le privilège qui est le nôtre, de vivre dans un pays démocratique, dont les institutions sont robustes et contribuent à la paix et à la prospérité dont nous jouissons quotidiennement ; je suis donc très conscient de l'honneur et de l'immense privilège qui fut le mien, depuis un peu plus de onze ans – vingt ans avec mon mandat précédent à La Chaux-de-Fonds – d'avoir pu servir les institutions de notre canton – et donc de notre pays – et de tenter de contribuer, par cet engagement, à rendre vivantes les valeurs de la République.

Onze ans et presque trois mois après avoir prêté serment devant votre Autorité, c'est une page importante pour moi qui se tourne aujourd'hui. Dans la vie de nos institutions toutefois, elle n'est que la 97<sup>e</sup> page du recueil des retraits du gouvernement depuis 1848... Une circonstance somme toute banale donc, qui invite à l'humilité et nous rappelle simplement que la vitalité de nos organes démocratiques tient aussi au renouvellement régulier des élus.

Les fonctions que je m'apprête à quitter m'ont beaucoup appris. J'ai toujours trouvé dans le service à la collectivité une grande motivation. Une motivation nourrie notamment du travail d'équipe que cet engagement suppose. J'aimerais donc, plutôt que d'attendre la fin de mon intervention pour adresser des remerciements trop formels, dire d'emblée ma gratitude à toutes celles et tous ceux qui m'ont témoigné leur confiance, accordé leur soutien, avec qui nous avons échangé, imaginé, réalisé, et celles et ceux surtout avec qui nous avons partagé le souci du bien commun et de l'avenir de notre canton et de ses habitants.

Je pense ici bien sûr à la population, qui à quatre reprises depuis 2012, et parfois dans des circonstances particulières, m'a accordé sa confiance, confiance sans laquelle l'action ne trouve aucune légitimité. Une confiance ressentie aussi, entre ces échéances, de la part de nombreux acteurs sociaux, culturels, économiques et politiques, et qui fut source de motivation. Sans cette confiance de mes concitoyennes et concitoyens et des partenaires de l'État, bien des projets, bien des réformes, bien des innovations n'auraient pas pu être imaginées, encore moins proposées et concrétisées.

La confiance et le respect ont aussi caractérisé la plupart des relations développées au sein du gouvernement. Aux collègues qui m'ont accueilli avec respect en 2012 dans une équipe pourtant en crise, à celle et ceux avec qui nous avons tenté de susciter une nouvelle dynamique et de retrouver la confiance de la population dès 2013, ou encore aux collègues entré-e-s en fonction dans les années suivantes, j'adresse ici aussi mes remerciements : la courtoisie, le respect et la confiance cultivés au

sein du gouvernement constituent la base de la collégialité et de la sérénité, et l'origine de la crédibilité de l'autorité qui nous a été confiée.

Quant à la fonction publique, support indispensable de l'action politique, souvent méconnue – parfois injustement méprisée –, j'aimerais profiter de la circonstance pour lui adresser un chaleureux hommage et exprimer une fois encore la chance que nous avons, comme magistrats et comme citoyens, de pouvoir compter sur son engagement – pour ne pas dire son dévouement –, sa compétence et son esprit de service. Au quotidien, le fonctionnement de l'État tient pour beaucoup à son engagement, même si celui-ci n'apparaît souvent pas sur le devant de la scène et dans les médias ; pour initier les réformes dont le canton a besoin, ce sont ses compétences que nous mobilisons ; pour affronter les crises, c'est sa disponibilité et son intelligence sur lesquelles nous pouvons compter. Et dans l'exercice de nos mandats, ce sont les riches échanges avec celles et ceux que l'on nomme les serviteurs de l'État qui nourrissent la réflexion politique, attirent notre attention sur les risques et les limites de notre action et stimulent notre propre engagement. Globalement, la solidité de nos institutions démocratiques, que j'ai relevée au début de mon propos, nous la devons aussi – et dans une large mesure – à la qualité, à la loyauté et à la probité de la fonction publique.

À l'heure des remerciements, je songe aussi bien sûr à mon parti, à ses militant-e-s, dont j'admire tant l'engagement et qui m'ont aussi gratifié de leur confiance à répétition. Les échanges ont parfois été vifs selon les décisions prises ; mais toujours source d'inspiration et, malgré le souci de l'indépendance entretenu dans l'exercice de ma fonction, ont enrichi aussi la réflexion et l'analyse. Avec elles et eux, je partage *la rose au poing*, c'est-à-dire l'idée que les valeurs humaines, la solidarité, la dignité, le respect (la rose donc) méritent d'être promues par l'engagement et la lutte (le poing), des combats qui ne connaissent d'ailleurs souvent pas de fin.

J'adresse encore mes remerciements aux représentant-e-s des médias, échos réguliers de nos faiblesses, critiques avertis de nos mérites, mais relais indispensables entre la population et les élus, et donc maillons essentiels de notre système démocratique. Je leur rends d'autant plus volontiers hommage que leur profession connaît des bouleversements, est soumise toujours plus à la tyrannie de l'immédiateté et qu'elle s'exerce, comme les mandats politiques, sous le regard de tous et s'expose ainsi à la critique systématique.

Enfin, et même si j'ai toujours tenu à séparer clairement les dimensions publiques de mon mandat de celles plus personnelles de mon existence, j'exprime aussi ma gratitude à ma famille, à mes amis, à mes proches, et surtout à ma compagne, Odile, avec qui je partage depuis près de 27 ans la passion de la politique, mais aussi les joies, les déceptions et les servitudes des mandats que nous avons eu le plaisir et l'honneur d'assumer. La présence de mes proches, leur soutien, leur compréhension face à mes absences et à la fatigue, leurs encouragements et leurs critiques ont été d'une valeur inestimable pour me permettre d'accorder la disponibilité requise et de consacrer l'énergie nécessaire au mandat que je quitterai dans quelques jours.

Mesdames et Messieurs,

Je l'ai dit en introduction, nous avons la chance de vivre dans un pays paisible, prospère et démocratique, qui offre sérénité et possibilités d'épanouissement à la plupart de ses habitants.

Rappeler cette chance, surtout dans le contexte actuel, c'est rappeler aussi la responsabilité de chacun-e d'entre nous, en particulier en tant qu'élus, d'entretenir et de nourrir ces valeurs et de veiller à la solidité de nos institutions, et de faire en sorte que chacun-e puisse en bénéficier.

Au cours des 11 ans écoulés, le canton a traversé des crises, s'est transformé, puis s'est relevé.

À la fin de la législature 2009-2013, la défiance régnait au sein et à l'égard des autorités, et des crises à répétition ont émaillé la vie politique jusqu'en 2014. Depuis lors, nous avons réussi à moderniser et à réformer les institutions de notre canton :

- en réduisant encore le nombre de communes ;
- en retenant une circonscription unique pour l'élection du Grand Conseil ;
- en faisant émerger progressivement quatre régions ;
- en révisant les mécanismes de la péréquation financière ;
- en concrétisant la devise « un canton – un espace » dans de multiples domaines (police, formation professionnelle, caisses de pensions, informatique, « services industriels », etc.) ;
- ou encore en consolidant l'indépendance de la justice et des organes de surveillance de l'État.

Ces réformes ont notamment permis d'accroître la légitimité des autorités, de renforcer la cohésion du canton et d'améliorer encore la cohérence et l'efficacité de l'action des collectivités. La confiance



prévaut à nouveau aujourd'hui, ce qui n'empêche évidemment pas les divergences ou la critique à propos de telle ou telle décision.

Entre 2014 et 2019 ensuite, les crises notamment économiques, sociales, hospitalières et financières, ont marqué notre canton. Les restrictions à la liberté de circulation entre la Suisse et l'Union européenne ont provoqué en 2104 un coup d'arrêt dans la dynamique démographique et du marché du travail d'un canton traditionnellement ouvert vers l'extérieur ; l'abandon du taux plancher pour le franc suisse a durement frappé notre tissu économique très exportateur ; le débat intense sur l'organisation hospitalière a mis à mal la cohésion du canton et la dégradation drastique de la situation des finances cantonales a conduit au refus du budget 2018 de l'État.

Depuis lors,

- des réformes d'envergure ont été menées pour améliorer l'attractivité du canton, en particulier aux plans fiscal, de l'accueil extrafamilial et pour promouvoir la domiciliation ; et la démographie connaît depuis quelques années un retournement positif de tendance ;
- au gré de réformes dans la politique économique, de l'emploi et d'intégration professionnelle, Neuchâtel a affirmé sa vocation de canton de l'innovation, les entreprises neuchâtelaises ont connu un développement remarquable et le chômage connaît désormais un niveau inférieur à celui de la Suisse romande ;
- une nouvelle législation hospitalière a été adoptée par votre autorité et une relative sérénité a été retrouvée sur ces questions. L'hôpital a ainsi pu jouer un rôle prépondérant face à la crise sanitaire. Et malgré les défis du système de santé, des développements se concrétisent, permettant d'envisager un renforcement de la présence médico-soignante dans les régions ;
- au plan financier, la législation a été revue de façon notamment à renforcer la solidité et la stabilité de l'État face aux fluctuations conjoncturelles et à stimuler les investissements. La situation financière de l'État connaît une amélioration régulière depuis 2017, avec cinq exercices vraisemblablement dans les chiffres noirs entre 2020 et 2024.

Je relève au passage l'importance de la solidité financière de l'État pour entretenir la confiance. Plus que le discours classique d'un ministre des finances, c'est l'expérience des années écoulées qui me fait souligner que, sans l'équilibre des finances, ni la croissance des investissements, ni les mesures permettant de traverser les crises, ni l'accroissement des soutiens, par exemple au paiement des primes de l'assurance-maladie, ni les réformes fiscales n'auraient trouvé le même soutien. La solidité des finances publiques n'est donc ni un gadget ni un but en soi, mais un important instrument au service de la cohésion et de la confiance.

**Dès 2020**, c'est la crise sanitaire qui a frappé notre canton comme presque toutes les régions du monde, mettant à mal l'organisation sanitaire, mais ébranlant aussi chacune et chacun dans son existence quotidienne et ses rapports humains, asphyxiant les entreprises et les acteurs culturels et fragilisant les fonctionnements démocratiques et institutionnels usuels.

Et là encore, ensemble, nous avons su faire face :

- les acteurs sanitaires se sont mobilisés et ont fait preuve d'une réactivité et d'un engagement sans précédent. Le système de soins a souvent atteint ses limites, mais n'a jamais craqué ;
- des soutiens extraordinaires ont été décidés pour l'économie et la culture, deux secteurs dont la plupart des acteurs ont fait preuve d'une résilience remarquable ;
- l'action des exécutifs a rencontré la confiance et le soutien appuyé des parlements et de la population jusque dans les urnes et nous avons pu revenir rapidement aux fonctionnements normaux au plan institutionnel.

Toutes ces années ont aussi été émaillées d'événements météorologiques extraordinaires et parfois dramatiques, touchant le Val-de-Ruz, le Littoral et les Montagnes neuchâtelaises. En 2022, comme je l'ai rappelé, c'est l'éclatement de la guerre en Ukraine, suivie de la crise énergétique, puis de l'inflation. Aucune ne sont terminées, mais face à ces situations, la population et nos institutions ont encore démontré une formidable mobilisation et fait preuve à nouveau de solidarité et de réactivité.

Nous avons donc connu une décennie de crises successives, dont le canton sort pourtant debout, uni et solide !

Dans ces circonstances de crise, quelques constantes sont apparues :

- l'énergie déployée et l'engagement de toutes les parties concernées,
- la confiance et la volonté de faire face ensemble,

– puis la créativité et l'esprit de réforme.

Dans ce contexte et malgré les difficultés, la décennie 2013-2022 a été celle où tout ou presque semblait possible et où une formidable énergie collective a traversé notre canton.

Et durant cette période, une autre constante : le Grand Conseil, attentif et parfois critique, a systématiquement manifesté sa confiance et son soutien envers l'action du gouvernement.

Mesdames et Messieurs, si je n'ai pas associé le Grand Conseil aux remerciements du début de mon intervention, c'est pour mieux souligner ici, combien votre soutien a été déterminant dans ces périodes de crise aiguës et pour vous en remercier une fois encore chaleureusement. Gérer une crise, c'est être plus isolé, pour prendre plus vite, des décisions plus lourdes de conséquences pour nos concitoyen-ne-s. La confiance ressentie de celles et ceux à qui l'on rend des comptes est alors capitale. Celle que vous nous avez témoignée a stimulé notre engagement et la confiance que nous avons pu à notre tour diffuser au sein de la population. En faisant corps, nous avons réussi à entretenir l'espoir et à éviter que la peur ne le supplante, puis à entreprendre les réformes nécessaires.

La situation du canton s'est améliorée et normalisée aujourd'hui et il faut s'en réjouir. Soyons attentifs dès lors, à ce que cet état d'esprit et cette belle énergie demeurent ! Travaillons à ce que l'intérêt collectif et le bien commun l'emportent encore sur l'autosatisfaction, la suffisance ou les intérêts personnels et partisans.

Pour le parlement comme au sein du gouvernement, cette énergie ne vit en effet que si chacun-e renonce aux approches dogmatiques et si ces cénacles restent des lieux où règnent l'écoute et le dialogue, où se forge la recherche de solutions et se nourrit l'ambition du bien commun ; où par conséquent se construisent les compromis : les seuls qui permettent d'avancer dans le respect et la confiance.

Ce climat, il nous faut sans cesse le cultiver. La chance de vivre en paix, ne doit en effet pas nous faire oublier que la paix n'est pas un acquis mais qu'elle se construit, notamment de ce regard – à la base de la construction européenne comme de celle de la Confédération – qui voit dans l'autre un partenaire riche de ses complémentarités plutôt que le coupable de nos propres limites ou le sujet de toutes nos jalousies. La chance de vivre dans un pays prospère ne doit pas nous faire oublier non plus que la vie n'est pas légère pour toutes et tous chaque jour, que la crise n'est pas derrière pour tout le monde et que des progrès sont encore nécessaires ; respectivement que servir les institutions c'est aussi servir les idéaux qui prévalaient à l'instauration de la République : la dignité, l'égalité des chances et des droits, la solidarité et la liberté pour toutes et tous.

Exprimé autrement, il nous revient de faire en sorte que chacun-e se sente appartenir au pays où il réside et que personne ne s'y sente étranger.

La collectivité n'est pas attractive seulement du fait de la solidité de ses finances publiques ou du faible niveau de sa fiscalité, mais d'abord des gens qui s'y côtoient, des projets qui nous font regarder devant, des solidarités qui disent notre appartenance, de la profondeur des racines qui nous permettent de nous ouvrir à l'autre. En bref, une collectivité c'est d'abord une terre, une population et des liens, « un pays et un peuple », pour reprendre des termes chers à l'un de mes prédécesseurs.

Un pays et un peuple auxquels chacun-e contribue, mais face auxquels nous avons, en tant qu'élus, une responsabilité : celle de consolider les liens et d'offrir à toutes et tous des perspectives. Pour reprendre les propos récemment entendus d'un cinéaste britannique : « l'espoir est politique ». Avec l'espoir en effet, on se met en route, sans lui, on se replie sur soi.

Mesdames et Messieurs,

Au moment de transmettre le témoin, je souhaite féliciter mon successeur, Frédéric Mairy, de son élection, lui adresser mes encouragements et surtout lui souhaiter autant de satisfactions et de plaisir que j'ai pu en éprouver dans l'exercice de cette magnifique fonction.

Si je ne cache pas un peu de fierté devant les résultats que nous avons obtenus à bien des égards, et si je pars aussi avec la frustration de tout ce que j'aurais encore aimé accomplir, je prends surtout congé confiant en l'avenir de notre petite République, et reconnaissant du chemin qu'il m'a été donné de parcourir et que j'ai aimé. J'ai aimé cette fonction d'exécutif, que certains ont résumé en disant qu'elle revenait à gérer des crises, initier des transformations longues et recruter les bonnes compétences. La description est proche de la réalité, mais j'y ajouterais à coup sûr la volonté de mobiliser les énergies, de partager des enthousiasmes et de mettre en mouvement.

Alors tant mieux si, ensemble, nous avons un tant soit peu réussi à le faire, et surtout si, ce faisant, nous avons pu contribuer à donner de l'espoir à nos concitoyennes et concitoyens.

Vive la République !

seul le discours prononcé fait foi